

La bien-aimée Maison universelle de justice,

Nous nous inclinons avec une humble gratitude pour la bénédiction manifeste que le Canada a reçue au Ridván : une effusion parfaite, un cadeau merveilleux – notre Maison d’adoration nationale. Il est difficile d’exprimer la joie et l’extase des délégués assemblés, spirituellement revigorés par une visite révérencieuse du site du temple, alors que nous envisagions les vastes perspectives qui s’ouvrent à notre communauté nationale. Nous croyons savoir que notre Assemblée spirituelle nationale a déjà indiqué que notre communauté sera en mesure d’assumer la totalité des coûts associés à l’édification du Temple au cours du Plan de neuf ans ; les délégués ont été ravis et ont affirmé avec empressement leur intention de le faire, de participer à cette bénédiction éphémère.

L’esprit du Congrès national – véhiculé par les membres de l’Assemblée nationale sortante et par nos deux chers conseillers résidents, Ayafor Temengye Ayafor et Borna Noureddin – a marqué les préparatifs, les consultations et l’élection elle-même. Les 171 délégués ont voté dans l’atmosphère spirituelle de l’élection, et tous les bulletins de vote ont été valides. À la veille du 40<sup>e</sup> anniversaire du martyr de dix femmes bahá’íes à Shiráz, que nous avons marqué ensemble dans nos dévotions, nous nous engageons à nouveau à poursuivre la longue histoire du Canada en matière de défense des croyants en Iran.

Les contributions des conseillers, en particulier les idées présentées, tirées de leur récente conférence, ont été indispensables pour encadrer et éclairer nos consultations. Le visionnement du film « Une perspective élargie » nous a également aidés à réfléchir à ce que nous apprenons. L’expérience acquise en travaillant avec des groupes de familles, avec les mères qui sont au premier plan, et les implications d’une vision élargie de l’institut, ont été particulièrement enthousiasmantes. Nous nous sommes réjouis du passage récent d’un certain nombre de nouveaux groupements à la troisième étape. Les histoires inspirantes de jeunes et de familles entières qui se sont joints à la Foi étaient sur les lèvres de nombreux délégués, et les expériences d’enseignement à des populations particulières, telles que les autochtones, les Canadiens français, les Chinois et les Iraniens, entre autres, ont été discutées. Une annexe au rapport annuel de l’Assemblée nationale a exploré le renforcement de l’institut dans les populations autochtones à travers le Canada, ce qui était très encourageant, étant donné que nos destins sont entrelacés. De nombreux délégués étaient curieux de connaître les efforts déployés dans les domaines de l’action sociale et du discours public, et certains ont fait part d’aperçus de la transformation sociale qui s’opère dans leur groupement. Les implications pour les moyens matériels de l’érection d’une Maison d’adoration nationale, en plus du renforcement de divers processus à tous les niveaux de notre communauté, n’ont pas échappé aux délégués. Nous avons également eu la chance de recevoir un message et d’assister à une présentation de notre Conseil des mandataires du droit de Dieu, qui nous a aidés à réfléchir à la signification profonde de cette loi et à accroître notre amour pour elle. Tout au long du Congrès, les consultations ont été marquées par un haut degré de joie, d’unité et de fraternité. Et bien sûr, nous avons été encouragés par la présence affectueuse de M. Firaydoun et de Mme Vida Javaheri.

Encore une fois, nous sommes suprêmement et profondément reconnaissants pour ce don que la Maison universelle de justice a fait à notre nation, à tous les peuples du Canada. ‘Abdu’l-Bahá a déclaré : « Pour exprimer sa gratitude à Dieu pour ses faveurs, l’homme doit mener des actions

louables. En réponse à ces dons, il doit accomplir de bonnes actions, se sacrifier, aimer les serviteurs de Dieu, renoncer même à la vie pour eux, être attiré par le royaume d'Abhá, le visage rayonnant, la langue éloquente, l'oreille attentive, s'efforçant jour et nuit d'obtenir le bon plaisir de Dieu. Tout ce qu'il désire faire doit être en harmonie avec le bon plaisir de Dieu. Il doit observer et voir quelle est la volonté de Dieu et agir en conséquence. Il ne fait aucun doute que de telles actions louables sont des remerciements pour les faveurs de Dieu » [traduction].

La communauté bahá'íe du Canada s'engage à faire preuve de ce type de reconnaissance, en recherchant sans relâche le bon plaisir de la Maison universelle de justice.

Recevez nos chaleureuses salutations bahá'íes.

Les délégués au 73<sup>e</sup> Congrès national du Canada